Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026070-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération n°2026.070

L'an deux mil vingt-six, le vingt octobre, à dix-huit heures
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian, FLEURIET Lynda, FOURNIER Ophélie, GUILLIER Vincent, JALBY Jean-Paul, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, THOMAS Corine.

Objet : Subventions complémentaires aux associations

Absents avec procuration :
Mme GANA Dominique avait donné procuration à Mme COQUERY Liliane ;
M. NOËL Patrick avait donné procuration à M. DELESGUES Christian ;
M. PETIT Jean-Pierre avait donné procuration à Mme FLEURIET Lyda

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Lors du précédent conseil municipal, une subvention de 1 000 € avait été attribuée à L'Entente Belleville Savigny et Verdigny (Football).
Il s'avère qu'un nouveau club de football issu d'une scission avec L'Entente Belleville Savigny et Verdigny a été créé : le FOOTBALL SANCERROIS.
Il est proposé de modifier la subvention initialement attribuée le 8 juillet 2026 et de la répartir entre les deux structures comme suit :

- Entente Belleville Savigny et Verdigny 500 €
- Football Sancerrois 500 €

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 018-211802335-20261020-2026070-DE

ATTRIBUE les subventions telles que présentées ci-dessus au titre de l'article 65748.

Le Secrétaire, M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 21 octobre 2026
Le Maire, Christian DELESGUES

MAIRIE DE SAINT-SATUR
18300

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 23 octobre 2026